

La dématérialisation pour des économies

Finances publiques | La direction a signé un partenariat avec le Smica.



■ Un partenariat signé hier dans les locaux des Finances publiques.

La modernisation des services de l'Etat passe, comme dans nombre d'entreprises privées, d'ailleurs, par le processus de dématérialisation. Il s'agit, en clair, d'éviter le plus possible le recours au papier en misant sur les procédés informatiques.

Une convention de partenariat vient ainsi d'être signée entre la direction départementale des finances publiques et le syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises (Smica). Et ce, en vue de trouver des solutions pour la dématérialisation des collectivités aveyronnaises.

Il apparaît, en effet, que ce sont, chaque année, plus de 4,3 millions de feuilles, de format standard, qui sont échangées entre collectivités et services publics.

Le but à atteindre, d'ici janvier 2015, est tout bonnement de parvenir à dématérialiser le million et demi de pièces comptables réglementaires. Un peu plus tard, il faudra en arriver à l'objectif suprême "zéro papier". Ce premier travail sur les

échanges comptables doit permettre un gain de temps, avec des fournisseurs payés plus rapidement, un meilleur recouvrement des recettes, un délai raccourci en terme de transmission des documents entre services... La quasi-suppression des coûts d'affranchissement induira aussi une réduction des frais « *tout en garantissant un envoi sécurisé* », comme le précise Denis Chapat, directeur départemental des finances publiques.

Des actions de sensibilisation vont donc être mises sur pied, et les collectivités seront accompagnées dans le changement de méthode annoncé. Le Smica a, d'ailleurs, une certaine expérience en la matière, son président, Guy Cayssials, faisant ainsi remarquer que le syndicat a déjà mené à bien la numérisation du fonds cadastral de nombre de communes de l'Aveyron. Et le Smica donne aussi, et heureusement, l'exemple puisqu'il a complètement dématérialisé ses échanges comptables et facturiers depuis le premier janvier dernier.

H.M.

Services fiscaux, collectivités : la dématérialisation s'accélère

Le zéro papier pour les pièces comptables visé d'ici 2015.



Une convention a été signée entre la Trésorerie et le Smica. My.L.

■ Plus de 4 millions de feuilles A4 sont échangées chaque année en Aveyron entre les services des collectivités et les comptables publics, dont 1,5 million de pièces comptables réglementaires. Engagés dans un processus de modernisation, les services de l'Etat ont fixé au 1^{er} janvier 2015 la dématérialisation de ces dernières pièces, via le passage des anciens protocoles informatiques au protocole PESV2 (protocole d'échanges standard électronique entre l'ordonnateur et le comptable). « *Un enjeu technique et budgétaire extrêmement important avec une montée en puissance cette année* », a souligné hier le

directeur de la Direction départementale des finances publiques, Denis Chapat, avant de signer une convention avec le Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises (Smica), représenté par son président, Guy Cayssials. Cette dématérialisation des échanges comptables doit permettre un gain de temps et la réduction des coûts d'affranchissement. Prestataire pour la majorité des collectivités aveyronnaises, « *interlocuteur privilégié et collaborateur historique* » de la Trésorerie générale, le Smica compte 476 adhérents, communes, communautés de communes, établissements publics ou groupements de communes.

Le SMICA fait entrer les petites communes dans l'ère du numérique

Créé le : 17/04/2013 à 14h43 | Mis à jour le : 17/04/2013 à 16h28 |

Le Syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités aveyronnaises (SMICA) est le meilleur allié des secrétaires de mairie et des maires des petites communes rurales. Cette structure permet aujourd'hui aux collectivités les plus modestes de disposer des outils numériques, matériels et logiciels, les plus performants.



Légende photo : Lors de la signature de la convention entre le SMICA et la Direction départementale des Finances publiques.

Le SMICA est né en 1987, sur une suggestion de Gilbert Serieys, alors maire de Moyrazès, près de Rodez. Il s'agissait d'abord d'aider les petites communes rurales à s'équiper en matériel informatique (choix du matériel et des logiciels, formation des agents, assistance et maintenance). « Au début, le SMICA s'occupait surtout de comptabilité publique », résume Guy Cayssials, président du syndicat. D'une vingtaine de collectivités au début, le nombre d'adhérents est passé brutalement à près de 150 à partir de 1995, année d'entrée en service d'une nouvelle norme de comptabilité publique, la fameuse norme M14 qui a tourmenté tant de maires et de secrétaires de mairies. L'utilité du SMICA, soudainement, devenait évidente.

Sur tous les fronts du numérique

Même si la réglementation française est parfois prise de folie, elle ne produit pas une nouvelle norme comptable tous les quatre matins. Le SMICA a donc cherché à s'inventer de nouveaux métiers au service des collectivités. C'est ainsi que, à partir de 2003, elle a commencé à déployer un système d'information géographique (SIG) qui a permis à la plupart des communes de numériser leur cadastre. D'ici juin prochain, tout le cadastre de l'Aveyron sera numérisé. Au-delà de la seule numérisation des plans cadastraux, le SIG est aussi pour les communes un formidable outil de gestion du territoire, qui permet de visualiser et d'actualiser toutes les constructions, les réseaux, le mobilier urbain et même les plantations qui occupent l'espace. « Grâce à cela, les maires peuvent se réapproprier leur territoire, note Guy Cayssials. Ils savent ce qui s'y passe et peuvent anticiper des projets urbains ou toutes sortes d'aménagements. »

Après le cadastre, le SMICA est passé à la dématérialisation des actes soumis au contrôle de l'Etat (délibérations et autres). Aujourd'hui, près de 70% des actes émis par les collectivités aveyronnaises sont dématérialisés. « La moyenne, en France, est de 15%, relève Guy Cayssials. Cela place l'Aveyron au premier rang national en nombre d'actes dématérialisés ».

La modernité pour tous

Le syndicat aide également les collectivités à construire et à mettre à jour leur site internet ; il encourage les communes à dématérialiser les marchés publics ; il assiste les médiathèques municipales qui souhaitent passer à une gestion numérique de leurs fonds ; il participe à l'effort d'équipement des écoles (ordinateurs, tableaux interactifs...). « Avant la fin de cette année, nous devrions permettre aux écoles primaires publiques et privées du département de disposer d'un environnement numérique de travail (ENT) », assure Jacques Barbezange, directeur du SMICA. Le syndicat travaille enfin à des solutions pour développer les centres de télétravail. « Pour être prêt, explique Jacques Barbezange. La veille technologique et la recherche de nouveaux outils de gestion pratique des territoires font partie de nos missions. » « Notre fierté est de permettre à de toutes petites communes rurales d'être aussi modernes et performantes que les grandes collectivités », résume Guy Cayssials.

Plus d'efficacité, moins de temps

Le SMICA compte aujourd'hui 476 adhérents, communes, groupements de communes, offices publics, fédérations d'associations... En début de semaine, le syndicat a également signé une convention de partenariat avec la Direction générale des Finances publiques en vue de la dématérialisation des pièces comptables et pièces justificatives qui transitent entre les collectivités et le Trésor public. « La dématérialisation est pour nous un enjeu très important, insiste Denis Chaput, directeur départemental des Finances publiques. Elle permettra des gains de temps pour tous et la réduction des frais d'affranchissement. » L'objectif est de parvenir à dématérialiser, pour janvier 2015, 1,5 million des 4,5 millions de pièces comptables échangées chaque année. A terme, il s'agit d'arriver à « zéro papier ».